

LETTRE de VŒUX du chef d'état-major de l'armée de Terre (destinée aux associations)

N°9 janvier 2011



détourner de sa seule finalité : l'engagement opérationnel.

A l'aube de cette nouvelle année, je tiens à dire à vous tous, acteurs du monde associatif intéressés par les questions de défense et par la vie de l'armée de Terre, ma grande satisfaction pour le comportement de nos soldats en opérations comme dans la vie de tous les jours. Je sais les sacrifices demandés au quotidien et les efforts consentis par les militaires d'active, de réserve et par les personnels civils, pour que soit assurée en toutes circonstances la sécurité de notre pays et de nos concitoyens.

En ces périodes de fêtes, je souhaiterais que cette lettre de vœux mette notamment à l'honneur tous ceux qui interviennent pour accompagner nos blessés et les familles endeuillées.

Je vous invite à vous associer en pensée à

Dans quelques jours, avec la généralisation du déploiement des bases de défense (BDD), l'armée de Terre entrera dans une nouvelle ère. Bouleversant des habitudes de fonctionnement quotidien vieilles de plus d'un siècle, cette réforme majeure ne doit pas la

ceux d'entre nous qui sont allés, cette année encore, au bout de leur engagement professionnel et personnel au service de la France ainsi qu'à leurs familles aujourd'hui dans la peine. Je n'oublie pas nos blessés qui, jour après jour avec l'aide du Service de Santé des Armées, se battent pour reprendre leur pleine place parmi nous et leurs familles.

Je profite de cette tribune pour vous remercier une fois encore de l'engagement de vos associations dans le soutien moral, financier et affectif envers nos frères d'armes aujourd'hui dans l'épreuve. J'ai une pensée enfin vers tous les nôtres qui, « loin de chez nous », s'acquittent de leur mission sur les théâtres d'opérations extérieures majeurs d'Afghanistan, de Côte d'Ivoire, du Kosovo, du Liban, de la République centrafricaine et du Tchad, et j'adresse à leurs proches toute l'attention de l'armée de Terre.

Je forme le vœu que perdure l'engagement de vos associations à nos côtés.

Enfin, je vous présente, ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus chaleureux de santé, de réussite personnelle, familiale et professionnelle pour 2011.

Général d'armée Elrick IRASTORZA



Liens utiles:
Accédez directement aux sites internet de référence



**Armée de Terre
et
Terre Information Magazine**
<http://www.defense.gouv.fr/terre>



**Recrutement de
l'armée de Terre**
<http://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr>



**Vidéothèque de
l'armée de
Terre**
www.defense.gouv.fr/terre/medias/mediatheque



**Etat-major
des armées**
<http://www.defense.gouv.fr/etm>



INFLEXIONS
civils et militaires : pouvoir dire
www.inflexions.fr

Colis de Noël pour les militaires en OPEX



Le 22 novembre 2010, Solidarité Défense a réuni des bénévoles pour empaqueter les colis de Noël à destination des militaires en opérations extérieures.

L'amiral (2S) Lanxade, président de **Solidarité Défense**, a réuni des bénévoles (principalement des femmes ou des familles de militaires) aux Invalides afin de préparer les colis. Ces cadeaux sont destinés aux militaires qui passeront les fêtes de fin d'année loin de leurs familles. Les colis sont composés de dons de nombreux partenaires, mais aussi de plus de 20 000 dessins d'enfants recueillis dans les écoles de France. L'opération d'emballage a duré deux jours durant lesquels des collégiens parisiens sont venus en aide aux bénévoles dans un bel élan de solidarité citoyenne.

M. Alain Juppé, ministre d'Etat, ministre de la Défense et des Anciens combattants et le général Elrick Irastorza, chef d'Etat-major de l'armée de Terre (CEMAT) avaient fait le déplacement pour témoigner de leur soutien envers ces militaires.

Le Noël des enfants aux Invalides

Le mercredi 15 décembre, plus de 150 enfants et épouses de militaires appartenant au 2^e régiment d'infanterie de marine (2^e RIMa) et au 7^e bataillon de chasseurs alpins (7^e BCA), armant respectivement les groupements tactiques interarmes (GTIA) Richelieu et Allobroges en Afghanistan, ont été reçus pour un goûter de Noël aux Invalides.



En l'absence du général CEMAT, qui présentait ce jour là à Cannes l'armée de Terre à M. Alain Juppé, ministre d'Etat, ministre de la Défense et des Anciens combattants, les familles ont été accueillies par Mme Irastorza et le Gouverneur militaire de Paris (GMP), le général de corps d'armée Dary. Elles ont pu assister dans les salons du GMP à la lecture du conte « Pierre et le loup » par **Mme Anne Roumanoff**, accompagnée de musiciens de l'armée de Terre, dirigés par le LCL Sorlin.

L'après-midi s'est poursuivie à la résidence du CEMAT avec comme point d'orgue l'arrivée du Père Noël, la remise de cadeaux à laquelle a également participé Mme Anne Roumanoff et enfin un goûter.

In Memoriam

Capitaine Benoît DUPIN (2e REG)

Le 17 décembre 2010, le capitaine Benoît Dupin du 2e régiment étranger de génie (2e REG) de Saint-Christol, est décédé au cours d'une opération de reconnaissance dans la vallée d'Alasay, en Afghanistan.

Le second-maître Jonathan LEFORT (commando Trépel)

Dans la nuit du 17 au 18 décembre 2010, le second-maître Jonathan LEFORT du commando Trépel basé à Lorient, a été mortellement touché par des tirs insurgés lors d'une opération dans le Sud de la Kapisa, en Afghanistan.

Soutien des blessés et des familles de nos disparus

La cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) et l'association Terre-fraternité assurent le soutien des soldats blessés et des familles des disparus. Cet accompagnement est une priorité du chef d'état-major de l'armée de Terre.



La CABAT, créée en 1993, a pour vocation d'accompagner celles et ceux qui sont touchés dans l'accomplissement de leur engagement. A l'été 2010, la CABAT a vu sa mission élargie au suivi des familles des soldats décédés en service et son effectif a alors doublé, passant de 8 à 16.

Pour mener à bien sa mission, la CABAT s'appuie sur la chaîne commandement de l'armée de Terre, sur le réseau social de proximité de l'Action sociale des armées (ASA) ainsi que sur le réseau associatif.

Ses principaux objectifs sont :

Le suivi et le recensement des blessés en service



Le suivi quotidien d'environ 160 blessés se traduit par un contact permanent, non seulement avec les blessés et leur famille, mais également avec tous les organismes institutionnels qui participent à leur reconstruction physique, morale et financière. Un travail de recensement de tous les blessés que la CABAT a pu suivre de

puis sa création est en cours, afin qu'aucun d'entre eux ne soit oublié.

Le suivi des familles de nos soldats décédés en service

Très sensible, cette nouvelle mission impose une démarche prudente et méthodique. Dans un premier temps la CABAT fait un point exhaustif des conséquences du décès sur la situation de chaque famille, en liaison avec l'unité d'appartenance du décédé, via la chaîne commandement et le réseau social de proximité. Dans un deuxième temps tout est mis en œuvre pour régler au mieux les problèmes générés par le décès.

Le soutien juridique

Un officier juriste, par ailleurs adjoint au chef de la CABAT, a pour mission d'aider les blessés ou les familles de nos soldats décédés dans toutes leurs démarches administratives.

L'aide à la réinsertion

En collaboration avec la DRH-AT ou en soutien de l'action de l'Agence de reconversion de la Défense (ARD), la CABAT assure l'aide à la réinsertion des militaires blessés en service, en priorité au sein de l'armée de Terre et dans leur corps d'origine pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, sinon dans la fonction publique au sein du ministère de la Défense ou dans toute autre administration, voire en secteur civil. Cette action s'étend aussi à l'aide à la réinsertion des conjoints de militaires décédés en service.

Le développement d'un site internet

La CABAT développe un site internet qui sera opérationnel très prochainement. Son objectif sera, outre de fournir des informations d'ordre général aux blessés et aux familles de décédés, de répondre individuellement voire collectivement à leurs questions. Ce site

permettra à la CABAT de garder le contact et de suivre, avec toute la discrétion requise, l'évolution de leurs parcours.



L'association « Terre Fraternité » a été fondée en 2005 afin d'apporter une aide financière aux familles éprouvées par la blessure ou la perte en opération de l'un des leurs.

En complément de la solidarité institutionnelle par la force des choses plus procédurière, « Terre Fraternité » répond aujourd'hui, à un **besoin de réactivité** en fournissant les moyens financiers permettant de venir immédiatement en aide aux blessés rapatriés vers les hôpitaux parisiens ainsi qu'à leurs familles, aux blessés en service hospitalisés en province, sans oublier les familles des militaires morts en service.

Pour cette seule année 2010, Terre Fraternité, en liaison avec la CABAT, a distribué 150 000 euros.

« Terre Fraternité » ayant également vocation à concourir à l'amélioration du moral et de la condition matérielle des blessés et des familles, 60 000 euros ont été consacrés aux besoins de familles et aux services spécifiques (financement d'appareillages orthopédiques, aménagement de véhicules et de logements, formations diplômantes pour aider à la reconversion éventuelle des blessés...).

Pour répondre aux **besoins d'assistance dans la durée**, « Terre Fraternité » a signé en 2007 un accord de partenariat avec l'Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée (ADO) à qui elle délègue une somme, révisable annuellement en fonction des dons reçus, dans le but de développer « l'Entraide Terre ». L'ADO étant reconnue d'utilité publique, délivre les reçus fiscaux liés aux dons qu'elle reçoit. C'est ainsi qu'en 2010, une somme de 200 000 euros a été déléguée à l'ADO pour répondre aux demandes communiquées par les assistantes sociales, en particulier au profit des veuves, pour financer 70 bourses d'études ou pour offrir un cadeau de Noël aux orphelins.

La provenance des dons montre que « Terre Fraternité » est véritablement « l'association de l'armée de Terre ». En effet, sur les 550 000 euros reçus en 2010, 37 % proviennent des régiments (initiatives locales comme les « portes ouvertes » ou participation à des activités centralisées comme « une semaine pour nos blessés ») et 13% des commandeurs (tournois de bridge ou concerts).

L'armée de Terre se mobilise ainsi pour la moitié des dons reçus, l'autre moitié est due à la générosité de nombreux donateurs et aux partenariats signés avec des groupes ou mutuelles désireux de s'engager pour soutenir les blessés.

« Terre Fraternité » bénéficie bien d'un élan majeur de solidarité, de « fraternité », au sein comme autour de l'armée de Terre, en conformité avec le slogan qu'elle s'est donné :

« Terre Fraternité »,... bien plus qu'une association... un engagement... »



Pour en savoir plus

<http://www.defense.gouv.fr/terre/soldats-et-familles/soutien-des-blesses-et-des-familles-de-nos-disparus/soutien-des-blesses-et-des-familles-de-nos-disparus>

Témoignage de deux soldats blessés en service



Adjudant David TRAVADON



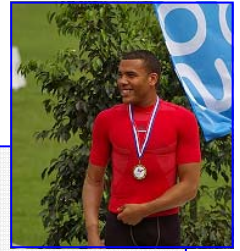
« Il m'appartient, aujourd'hui, de vous remercier pour l'action que vous menez [Terre Fraternité]. Parfaitement conscient des risques qu'encourt un soldat, je n'avais cependant jamais entrepris la démarche intellectuelle d'être gravement blessé, mutilé, contrairement à l'idée de perdre la vie. Cet accident de déminage survenu le 18 novembre 2009 a bouleversé ma vie, mais il ne me l'a certainement pas gâchée. Dès cet événement, j'ai été entouré, dans un premier temps par mes hommes, notre seule richesse, nous les soldats. Puis à mon retour en France, grâce à l'action de Terre Fraternité, j'ai pu être entouré de ma famille, ô combien importante pour un homme meurtri. La CABAT, réactive et présente à mes côtés, s'est révélée un précieux allié dans ce nouveau combat.

Ce soutien apporté aux soldats est vital. Nul ne peut connaître notre détresse face à ce combat. On ne le gagne pas seul. Votre action est essentielle, l'accompagnement humain et financier mis à notre disposition se révèle un atout supplémentaire face à cette épreuve.

Aujourd'hui, en fin de convalescence, et proche d'un retour en activité tant attendu, je vous remercie une nouvelle fois.»



CPL Alain AKAKPO



« Ma vie a basculé le 19 mai 2004, après l'amputation de ma main droite à la suite de l'explosion d'une grenade sur la zone d'entraînement du 8e RPIMa à Castres.

Entouré et soutenu par mes camarades et par l'assistante sociale du régiment, premier maillon de l'entraide des militaires, j'ai pu réintégrer mon régiment, au bureau des sports, après plusieurs mois de soins.

L'institution militaire m'a ensuite permis d'aller au terme de mon contrat de 5 ans dans le régiment de mon cœur, et j'ai aussi reçu une proposition d'un nouveau contrat et d'une affectation dans une autre unité de l'armée de Terre pour poursuivre ma carrière.

Grâce au soutien moral et financier de la CABAT et de Terre fraternité, j'ai finalement choisi d'intégrer comme civil de la défense, le centre national des sports de la défense en 2009, puis le cercle sportif des Invalides en 2010. Sportif de haut niveau, je prépare actuellement les jeux paralympiques de Londres de 2012.

Reconnaissant des aides successives qui m'ont été apportées par le 8^e RPIMa, la CABAT, Terre Fraternité et mon unité actuelle, je reste en contact régulier avec une grande partie des membres de cette chaîne de solidarité humaine ».



Un officier de réserve au service de nos soldats

Témoignage du LCL (er) Violaine GALBERT

« Psychothérapeute, thérapeute de couple, conseillère conjugale et familiale, assesseur auprès du Tribunal pour Enfants de Paris, j'ai été nommée le 9 Juin 2010, conseiller auprès du chef d'état-major de l'armée de Terre pour le soutien psychologique des familles de militaires. Dans le cadre de la réserve opérationnelle, j'apporte à l'armée de Terre mes compétences de spécialiste et ma connaissance des situations familiales. Ma mission consiste à apporter un regard extérieur à l'institution, à évaluer ce qui est mis en place et à préconiser des actions en faveur du soutien psychologique des familles.

Le général d'armée Irastorza a souhaité que je m'occupe en priorité du soutien psychologique des familles dont les militaires sont engagés en Afghanistan. En effet, ce théâtre est particulièrement éprouvant psychologiquement en raison de la difficulté et de la dangerosité de la mission, de l'allongement de la durée de l'Opex (six mois au lieu de quatre) et des pertes subies par nos militaires. Les familles sont donc plus inquiètes et plus fragiles. Je me suis donc rendue au 3e RIMa de Vannes, au 126e RI de Brive, au 21e RIMa de Fréjus et au 1er RIMa d'Angoulême afin de me rendre compte de l'état psychologique de la base arrière et d'évaluer le soutien psychologique offert aux familles des militaires. Lors des réunions info Familles, j'ai pu rencontrer les familles des militaires et les interroger sur leurs besoins. Leurs remarques ont porté essentiellement sur leur crainte du retour du militaire d'Afghanistan. C'est pour cela que j'ai imaginé une conférence sur le thème de « la gestion du retour du militaire dans sa famille », conférence dont les familles du 126e RI de Brive et du 1er RIMa d'Angoulême ont pu bénéficier lors du mois précédent le retour des militaires. Il s'agit d'aider le militaire et sa famille à retrouver une vie familiale harmonieuse après avoir été exposés au stress de l'Opex en Afghanistan et de prévenir la famille de l'existence possible de blessures psychiques invisibles (stress post-traumatique) qui devront pousser le militaire à consulter.

Cette mission d'évaluation m'a aussi permis de me rendre compte que, si la base arrière soutenait efficacement les familles touchées, elle souffrait également d'épuisement professionnel par manque de formation à la relation de soutien. En collaboration avec la Cellule d'intervention et de soutien psychologique de l'armée de Terre (CISPAT), j'ai donc mis en place, pour le personnel des cellules de crise, une formation à l'accueil et à l'accompagnement psychologique des familles. Le 7e BCA de Bourg Saint Maurice et le 2e RIMa du Mans, les deux régiments qui sont actuellement en Afghanistan, ont donc bénéficié pour la première fois de la formation de leur cellule de crise. Enfin, en cas d'événements graves, pour préserver les qualités opérationnelles de la base arrière, je procède au débriefing de la cellule de crise. C'est ce que j'ai donc fait pour le 126e RI de Brive et pour le 1er RIMa d'Angoulême.»





Le soutien psychologique de l'armée de Terre

Autant la blessure au feu est considérée comme glorieuse, autant la blessure psychologique constitue encore un aspect occulté des conséquences des traumatismes opérationnels. Au-delà du devoir moral vis-à-vis de ses hommes, la gestion du potentiel humain impose à tous les échelons de s'investir dans l'aspect psychologique du commandement. Le chef au combat, même s'il est responsable de ses hommes, ne pourra jamais tout résoudre seul. Son action doit être complétée par celle d'autres acteurs et s'inscrire dans la durée.

L'homme est au cœur de l'engagement aéro-terrestre. C'est pourquoi le commandement de l'armée de Terre s'est résolument engagé dans la prévention et le suivi des troubles psychologiques, véritables blessures invisibles susceptibles d'atteindre chaque militaire. Désormais, il existe un ensemble de dispositifs au profit du personnel de l'armée de Terre notamment en Afghanistan mais également dédiés aux familles.

Le dispositif de soutien psychologique en zone de combats



L'armée de Terre a développé un dispositif novateur de soutien psychologique pour les soldats engagés en Afghanistan. Véritable appui au commandement, il agit en complément et en amont de l'action du SSA (service de santé des armées) en charge du traitement médical.

Ce dispositif est articulé autour d'acteurs locaux (référénts section, officier environnement humain, psychologue théâtre) déployés sur le terrain qui sont autant de « témoins d'alerte » et de conseillers du commandement. Il permet par ailleurs, grâce à la fiche de suivi remplie à la fin de la mission, de conserver la mémoire des événements violents vécus par les soldats afin de mieux comprendre l'apparition éventuelle de troubles. Il comporte l'instauration d'une pause opérationnelle lorsque les circonstances le permettent pour diminuer la pression psychologique des hommes. Amélioré au fur et à mesure des retours d'expérience, il pourra par la suite être appliqué partiellement sur d'autres théâtres.

Un réseau de soutien déployé sur le théâtre afghan

Le déploiement permanent en Afghanistan d'un psychologue formé à l'intervention d'urgence est effectif depuis avril 2009. Agissant pour le maintien de la capacité opérationnelle des unités, il est directement subordonné au REPFRANCE et chargé de le conseiller, d'assurer un soutien psychologique direct et de veiller à ce que les conséquences psychologiques de l'engagement soient prises en compte pendant et après la mission.

Le soutien psychologique est assuré notamment après un événement potentiellement déstabilisant (embuscade, engin explosif improvisé, etc.). Il peut être renforcé le cas échéant par l'intervention de psychologues militaires venant de France.

Son action est relayée dans chaque GTIA par un officier environnement humain, lui-même sensibilisé à la détection de troubles psychologiques et alerté notamment par les référénts mis en place

dans chaque section et véritables « témoins d'alerte ».

Le sas de fin de mission

Le sas de fin de mission se déroule pendant 72 heures à Chypre au retour d'Afghanistan. Il constitue la dernière phase de la mission et s'adresse à tous les militaires projetés. Il permet d'éviter un décalage trop brutal entre la mission et la vie en garnison, de faciliter une réadaptation progressive et de détecter et/ou prévenir au plus tôt les militaires qui auraient besoin d'un soutien spécialisé adapté.



La CISPAT, un soutien d'urgence

La Cellule d'intervention et de soutien psychologique de l'armée de Terre (CISPAT) est armée par des psychologues militaires servant en administration centrale. Elle est une réponse institutionnelle à la confrontation d'un ou plusieurs militaires ou civils de la Défense à l'éventualité soudaine, brutale et violente, de la mort.

La cellule, activée sur ordre, intervient sous la responsabilité du commandement et s'inscrit au sein du dispositif global de gestion de crise (commandement, médecin, officier environnement humain, etc.). Ses objectifs sont la prise en charge psychologique collective puis individuelle des victimes d'événements graves, le soutien psychologique de l'entourage direct mais également le conseil dans le domaine de l'hygiène mentale auprès des responsables de la gestion de crise (commandant de formation, médecin). Son action est ponctuelle et se déroule 24 heures à 15 jours après l'événement.

Elle intervient en France métropolitaine, dans les DOM/COM et sur les théâtres d'opérations dépourvus de cellule médico-psychologique ou en liaison avec elle. Elle remplit une mission de prévention, de détection et d'accompagnement en proposant aux soldats un lieu de confiance où ils peuvent s'exprimer en toute confidentialité.

Les cellules de crise régimentaires

Les cellules de crise régimentaires sont activées lors d'un départ en opération extérieure. Elles sont les premières « au contact » des familles à la suite d'un événement grave (décès et/ou blessés). La confrontation à la souffrance de ces familles entraîne sur les membres de ces cellules une pression psychologique qui peut être délétère. Afin d'en limiter les effets, une formation menée par un psychologue militaire et un psychothérapeute existe pour les aider à mieux gérer psychologiquement ces familles et leur propre stress.

Le soutien psychologique des familles

Pour accompagner les familles de militaires projetés en Afghanistan, un dispositif de soutien psychologique à leur profit est actuellement mis en place par l'action sociale du ministère suite à une proposition de l'armée de Terre. Son but est de prévenir et d'accompagner les familles dans la gestion de l'absence et du retour et d'assurer, le cas échéant, le suivi psychologique des plus éprouvées et ce, même dans la durée.

Pour en savoir plus

<http://www.defense.gouv.fr/terre/soldats-et-familles/soutien-psychologique/soutien-psychologique-du-combattant/chaîne-de-soutien-psychologique-du-combattant>